



Bulletin Officiel

N° 5955 Mercredi 09 Octobre 2019

www.cmf.tn — 24^{ème} Année — ISSN 0330-7174**COMMUNIQUE DU CMF**

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

2

AVIS DES SOCIETES**EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

BTE 2019-1

3-8

ATL 2019-1

9-13

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

EURO-CYCLES

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

15-16

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019**

- SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ -

ANNEXE III**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

- THEEMAR INVESTMENT FUND

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2019, au plus tard le 20 octobre 2019.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «BTE 2019-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/04/2019** a autorisé l'émission par la banque d'un emprunt obligataire pour un montant de 50MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **16/05/2019** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50MD selon les fourchettes de taux suivantes :

Catégorie	Durée	Taux fixe	Taux variable
A	5 ans	10,75% - 11,5%	TMM + 2,5% - TMM + 3%
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11% - 11,75%	TMM + 2,75% - TMM + 3,35%

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **17/09/2019** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 30MD susceptible d'être porté à 50MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11,00% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 MD susceptible d'être porté à 50MD divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de 100 D de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **BTE 2019-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/10/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/01/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **21/10/2019** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie. De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « **BTE 2019-1** »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 D** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/01/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **10 Janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** pour la catégorie B.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Septembre 2019, qui est égale à **7,598%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,348%** pour la catégorie A et de **10,848%** pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** pour la catégorie A et de **3,25%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**» sont émises selon deux catégories :

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,632 années** et **4,003 années** pour les obligations de la catégorie **B**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Standard & Poors a confirmé en Octobre 2018 la note de la BTE de **B-/Stable/B**.

- Suite -

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**BTE 2019-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITALUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Les titres de capital de la BTE sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 4 emprunts obligataires émis par la BTE cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITALUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BTE 2019-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « BTE 2019-1 » visée par le CMF en date du **03 octobre 2019** sous le **n°19/1030** et du document de référence « BTE 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **03 octobre 2019** sous le **n°19-005**, des indicateurs d'activité de la BTE relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de la BTE, 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 de l'émetteur seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019, pour tout placement sollicité après le 31/08/2019. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2019.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ATL 2019-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **23/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **09/08/2019** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « ATL 2019-1 » d'un montant de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars aux conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	11,60%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,50%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant de l'emprunt :**

L'emprunt obligataire « ATL 2019-1 » est d'un montant de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars divisé en 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2019-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/09/2019** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **06/12/2019**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

- Suite -

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/12/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/12/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/12/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16/09/2019** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2019 des mises en force qui s'élèvent à 250 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 29,4 millions de dinars par des emprunts obligataires, 12,6 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2019-1 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3: des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligation détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **06/12/2019** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **06/12/2019**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2019-1 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- *Taux fixe* : Taux annuel brut de **11,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

- *Taux variable* : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **06/12/2024** pour les deux catégories.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **6 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **06/12/2020** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **06/12/2020** pour les deux catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **11,60%** pour la catégorie A.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2019 à titre indicatif, qui est égale à 7,5058%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,0058%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- Durée totale

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

- Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

La durée de vie moyenne est de 3 ans pour les obligations des deux catégories.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,615 années**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, AFC intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 09/08/2019, la note à long terme « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « ATL 2019-1 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu en date du 21/08/2019 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB - (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : F3 (tun) ;

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ATL 2019-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « ATL 2019-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «ATL 2019-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **26/08/2019** sous le n°**19-1029**, du document de référence « ATL 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **26/08/2019** sous le n°**19-004**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019, pour placement sollicité après le 31/08/2019 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2019.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2019 et le 20/10/2019.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM – SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2019.

	LIBELLE	UNITES	Performances du 3 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 Au 30/09		Variation		2018
			2019	2018	2019	2018	En valeur	EN%	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	Milliers de	28919	19004	69271	54503	14768	27%	67398
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de Dinars	28919	19004	69271	54503	14768	27%	67398
							En nombres		
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	97895	81497	271759	247082	24677	10%	301673
3	INVESTISSEMENT	Milliers de Dinars	291	1045	776	2327	-1551	-67%	2766
	Investissement corporels et incorporels	Milliers de Dinars	291	1045	776	2327	-1551	-67%	2766
	Investissement financiers	Milliers de Dinars							
4	STRUCTURED'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars			26373	21877	4496	21%	18129
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars			1449	2426	-977	-40%	1449
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars			229	291	-62	-21%	976
	Crédit de Gestion (Financement Import)	Milliers de Dinars			24695	19160	5535	29%	15704

*Les chiffres arrêtés au 30/09/2018 ont été retraités.

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.

Ces informations restent provisoires.

Commentaires:

*La société EURO-CYCLES a réalisé au 30 Septembre 2019 un chiffre d'affaire de 69271 MDT, soit une augmentation en valeur de 27% et 10% en Volume par rapport au 30/09/2018.

Le Chiffre d'affaire du 3^{ème} Trimestre 2019 a enregistré une évolution de 52% en Chiffre et 20% en Volume par rapport au 3^{ème} Trimestre de l'année 2018.

*Les investissements au 30 Septembre 2019 ont été de l'ordre de 776340 DT.

*Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES ses ont élevés à 26373MDT au 30/09/2019, soit une augmentation de 21% par rapport au 30/09/2018.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	186,300	186,330		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	127,165	127,185		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	107,500	107,514		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	112,635	112,656		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	111,479	111,493		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	107,009	107,030		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	108,042	108,057		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	44,602	44,607		
9 SICAV BH CAPITALISATION ***	BH INVEST	22/09/94	30,220	30,981	30,989		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,497	16,499		
11 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	120,284	120,298		
12 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,153	1,153		
13 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	110,354	110,370		
14 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,919	10,920		
15 FCP BNA CAPITALISATION ****	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	153,967	153,997		
16 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	11,036	11,038		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
17 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,712	1,713		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
18 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	60,353	60,359		
19 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	129,097	129,108		
20 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	114,659	114,691		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
21 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	134,570	135,066		
22 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,875	498,294	500,051		
23 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	127,142	127,974		
24 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	133,627	134,321		
25 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	130,506	131,059		
26 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	111,088	111,904		
27 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	108,711	108,812		
28 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	173,668	173,544		
29 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,012	97,481	97,843		
30 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	117,456	117,450		
31 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	171,098	171,344		
32 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	146,296	146,234		
33 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	104,153	104,188		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	22,483	22,512		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
35 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2062,333	2062,449		
36 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	126,199	126,218		
37 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	163,884	163,453		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	198,246	198,575		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	17,840	17,777		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,795	2,787		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,455	2,450		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,460	74,744	74,664		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,180	1,186		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,211	1,212		
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,155	1,160		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,124	1,131		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	121,482	122,475		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	127,026	128,055		
49 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1095,846	1132,217	1130,272		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	11,785	11,916		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,449	10,389		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	95,341	95,411		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19	5,200	109,439	108,397	108,412
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	103,334	102,067	102,076
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	105,807	104,977	104,992
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	103,871	103,410	103,426
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/04/19	5,505	105,483	105,081	105,100
58 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,002	107,252	107,269
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	105,907	104,925	104,940
60 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	102,369	102,098	102,113
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	104,049	102,774	102,783
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19	4,979	105,467	105,752	105,770
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	108,153	107,691	107,709
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,732	104,950	104,963
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,336	103,915	103,926
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,017	103,625	103,640
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,041	104,082	104,094
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	103,954	103,123	103,139
69 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	23/05/19	4,756	104,881	104,484	104,501
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,127	105,569	105,580
71 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	103,956	103,324	103,341
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	103,658	102,784	102,798
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,318	105,834	105,846
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,125	102,352	102,364

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	104,096	103,680	103,689
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	104,660	104,252	104,266
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	105,717	105,324	105,338
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	109,059	108,973
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	60,686	58,507	58,621
80	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	100,978	95,350	95,314
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,578	18,307	18,285
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	310,924	297,717	298,184
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2484,413	2356,850	2358,130
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	77,578	73,622	73,777
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	58,053	56,779	56,787
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	117,754	114,222	114,475
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20 **	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,641	11,406	11,426
91	FCP IRADETT 100 **	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	14,496	13,521	13,563
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,365	16,032	16,046
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	14,055	13,796	13,837
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	158,189	152,382	152,468
96	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	8,871	8,484	8,544
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	125,596	114,658	115,298
98	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	86,052	85,186	85,069
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	87,281	87,088
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	100,297	98,006	98,022
101	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	108,902	99,715	99,893
102	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	97,714	93,467	93,608
103	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	9,848	9,870
104	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	100,049	94,450	94,671
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	162,324	155,975	156,154
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	111,307	106,208	106,875
107	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	112,317	112,137	112,239
108	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	119,299	119,465
109	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	206,410	195,203	196,904
110	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	187,875	181,376	182,408
111	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	163,505	159,345	159,827
112	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	23,591	23,927
113	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	145,698	146,257
114	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	128,460	138,708	138,678
115	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	9549,089	8996,708	9050,45
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1047,449	1054,398	1052,49
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5956,682	5932,897	5922,602
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5259,834	5208,233	5202,438
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	91,894	90,810	91,359
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5153,552	5154,876
121	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	-	10,016	9,957
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	123,003	117,194	117,779
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 963,015	11 596,011	11 546,876

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation anticipée

*** initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

**** initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification des dénominations sociale de la Banque de l'Habitat en BH BANK et de la société Assurances SALIM en BH ASSUANCE, par l'ouverture au public de FCP CEA BANQUE DE TUNISIE, Capital'Act Seed Fund, START UP MAXULA SEED FUND, MAXULA JASMIN PMN et de FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA (I), par le déclassement de FCP VALEURS QUIETUDE 2018 et FCP SMART CROISSANCE et par le changement du gestionnaire de IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
17. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
18. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
19. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
20. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
21. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

30. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
31. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
35. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
36. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000

67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
20.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120

55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
58. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Sfax	74 468 190
70. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75. Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2 ^{ème} entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79. Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81. Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82. Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2 ^{ème} étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION (3)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM-Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
33	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
41	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
42	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex

51	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION (4)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) Initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

(4) Initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne d'Equipement « STEQ »

Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I LA CHARGUIA I – TUNIS

La Société Tunisienne d'Equipement –STEQ-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Hichem KACEM et Mr Neji FETHI.

BLAN ARRETE AU 30 JUIN 2019

(UNITE : Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		524 456	522 356	572 356
Moins : amortissements		-73 681	-60 206	-58 229
Moins : provisions		-10 000	-10 000	-10 000
Immobilisations incorporelles nettes	1	440 775	452 150	504 127
Immobilisations corporelles		12 865 038	12 841 649	12 739 684
Moins : amortissements		-5 373 337	-5 172 299	-4 862 516
Immobilisations corporelles nettes	2	7 491 701	7 669 350	7 877 168
Immobilisations financières		31 463 243	31 403 460	32 666 103
Moins : provisions		-2 275 265	-2 250 265	-3 042 964
Immobilisations financières nettes	3	29 187 978	29 153 195	29 623 139
Total net des actifs immobilisés		37 120 454	37 274 695	38 004 434
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC	37 120 454	37 274 695	38 004 434
ACTIFS COURANTS				
Stocks		7 947 991	8 607 528	9 530 804
Moins : provisions		-1 393 061	-1 044 295	-1 581 355
Stocks nets	4	6 554 930	7 563 233	7 949 449
Clients et comptes rattachés		6 895 386	5 036 861	7 422 154
Moins : provisions		-1 772 980	-1 716 643	-1 921 853
Clients nets	5	5 122 406	3 320 218	5 500 301
Autres actifs courants		6 078 130	7 969 091	7 895 333
Moins : provisions		-613 054	-912 820	-1 273 353
Autres actifs courants nets	6	5 465 076	7 056 271	6 621 980
Placements et autres actifs financiers		5 615 846	7 332 046	6 426 458
Moins : provisions		-1 760 481	-2 395 481	-2 395 481
Placements nets	7	3 855 365	4 936 565	4 030 977
Liquidités et équivalents de liquidités	8	988 994	182 646	394 252
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	AC	21 986 771	23 058 933	24 496 959
TOTAL DES ACTIFS		59 107 225	60 333 628	62 501 393

BLAN ARRETE AU 30 JUIN 2019

(UNITE : Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		7 000 000	7 000 000	7 000 000
Réserves		4 704 188	4 692 851	4 717 204
Réserves pour fonds social		250 065	245 394	244 276
Avoirs des actionnaires		-120 869	-109 531	-133 884
Résultats reportés		4 319 636	3 287 867	3 287 867
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	16 153 020	15 116 581	15 115 463
Résultat de l'exercice		182 617	1 031 769	381 466
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	CP	16 335 637	16 148 350	15 496 929
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	10	2 797 101	3 181 834	1 416 469
Autres passifs financiers		4 012	4 012	4 012
Provisions		5 439	5 439	5 439
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	2 806 552	3 191 285	1 425 920
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	9 482 331	11 119 026	10 388 372
Autres passifs courants	12	8 633 667	5 767 352	7 229 870
Autres passifs financiers	13	20 644 382	22 417 653	25 614 750
Concours bancaires	14	1 204 656	1 689 962	2 345 552
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	39 965 036	40 993 993	45 578 544
TOTAL DES PASSIFS	P	42 771 588	44 185 278	47 004 464
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		59 107 225	60 333 628	62 501 393

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1 JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019
(UNITE : Dinar Tunisien)

Désignation	Notes	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
Revenus	R1	20 681 684	40 312 541	22 043 541
Coût des ventes	R3	-16 187 449	-31 758 624	-17 408 983
MARGE BRUTE		4 494 235	8 553 917	4 634 558
Autres produits d'exploitation	R2	132 488	279 515	184 072
Frais de distribution	R3	-1 384 713	-2 778 908	-1 511 033
Frais d'administration	R3	-1 689 802	-3 106 829	-1 522 328
Autres charges d'exploitation	R3	-453 564	-345 795	-855 811
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 098 644	2 601 900	929 458
Charges financières nettes	R3	-1 083 659	-5 770 587	-3 586 849
Produits financiers	R4	170 818	659 414	246 068
Autres gains ordinaires	R5	78 375	3 666 272	3 389 075
Autres pertes ordinaires	R3	-32 353	-29 320	-16 617
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		231 825	1 127 679	961 135
Impôt sur les bénéfices	R6	-49 208	-95 910	-579 669
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		182 617	1 031 769	381 466
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		182 617	1 031 769	381 466
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES		182 617	1 031 769	381 466

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019
 (UNITE : Dinar Tunisien)

	Notes	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	FEX1	22 687 683	49 457 032	24 887 238
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-10 402 006	-17 497 893	-11 166 370
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-1 588 078	-2 947 130	-1 543 301
Paiements à l'Etat	FEX4	-5 763 137	-11 219 864	-6 188 974
Intérêts de gestion payés	FEX5	-1 587 569	-5 800 490	-2 401 132
Autres Encaissements	FEX6	109 148	4 874 232	1 628 074
Autres Décaissements	FEX7	-28 230	-4 142 964	-558 952
	FEX	3 427 811	12 722 923	4 656 583
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI.1	-20 488	-178 314	-78 886
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI.2	16 000		0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob.financières			-4 083 765	-4 083 765
Encaissements provenant de la cession d'immob.financières			5 862 957	5 862 958
Autres Encaissements	FI.3	5 406 000	6 965	1 000 000
Autres Décaissements	FI.4	-544 119	-4 358 130	-1 755 000
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités d'invest.	FI	4 857 393	-2 750 287	945 307
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement dividendes				
Dividendes & autres distributions				
Encaissements provenant des emprunts	FF.1	19 861 164	36 435 488	13 774 613
Remboursement d'emprunts	FF.2	-26 853 864	-47 405 023	-20 802 891
Autres Encaissements				
Autres Décaissements				
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités de financement	FF	-6 592 700	-10 969 535	-7 028 278
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités				
Variations de trésorerie		1 292 504	-996 899	-1 426 388
Trésorerie au début de l'exercice		-1 508 246	-511 347	-511 347
Trésorerie à la fin de l'exercice		-215 742	-1 508 246	-1 937 735

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Désignation	30/06/2019	%	30/06/2018	%
Ventes de marchandises	20 681 684	100%	22 043 541	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-16 187 449	-78%	-17 408 983	-79%
MARGE BRUTE	4 494 235	22%	4 634 558	21%
Autres charges externes	-1 105 919	-5%	-975 213	-4%
Autres produits d'exploitation	132 488	1%	143 721	1%
VALEUR AJOUTEE BRUTE	3 520 804	17%	3 803 066	17%
Charges de personnel	-1 566 983	-8%	-1 933 519	-9%
Impôts et taxes	-125 269	-1%	-132 049	-1%
Subventions d'exploitation			40 352	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 828 552	9%	1 777 849	8%
Autres produits et gains	83 669	0%	3 454 146	16%
Produits financiers	170 818	1%	246 068	1%
Autres charges et pertes	-32 353	0%	-16 617	0%
Charges financières	-1 693 425	-8%	-2 841 045	-13%
Dotations aux amortissements & provisions	-1 374 353	-7%	-1 851 131	-8%
Reprises sur provisions & amortissements	1 248 917	6%	191 865	1%
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	231 825	1%	961 135	4%
Impôt sur les sociétés	-49 208	0%	-579 669	-2%
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	182 617	1%	381 466	2%
<u>RESULTAT EXTRAORDINAIRE (GAIN OU PERTE)</u>	0		0	
Effets des modifications comptables				
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	182 617	1%	381 466	2%

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES & PRODUITS PAR NATURE AUX CHARGES & PRODUITS PAR DESTINATION

CHARGES & COMPTES DE PRODUITS PAR NATURE	MONTANT	REVENUS	COUT DES VENTES	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	FRAIS DE DISTRIBUTION	FRAIS ADMINISTRAT°	AUTR. CHARGES D'EXPLOITAT°	CHARGES FINANCIERES	AUTRES PERTES ORDINAIRES	AUTRES GAINS ORDINAIRES	PRODUITS FINANCIERS
STOCK INITIAL DE MARCHANDISES			9 530 804								
STOCK FINAL DE MARCHANDISES			7 947 991								
VALEUR DE LA VARIATION DES STOCKS			659 537								
ACHATS	15 818 189										
ACHATS NON STOCKES	290 277				145 138	145 138					
ACHATS LOCAUX MSES	1 690 213		1 690 213								
ACHATS ETRANGERS MSES	12 010 258		12 010 258								
FRAIS / ACHATS ETRANGERS	1 884 026		1 884 026								
REVENUS OBTENUS	-56 584		-56 584								
SERVICES EXTERIEURS	175 058										
ENTRETIEN & REPARATIONS	120 516				72 309	48 206					
PREMIES D'ASSURANCES	52 862				31 717	21 145					
AUTRE CHARGE LIEES MODIF COMPTAB	1 680					1 680					
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	640 584										
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	9 998				9 998	-					
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	188 936				-	188 936					
COMMISSIONNAIRE	28 847				28 847						
PUBLICITE, PUBLICATIONS & RELATIONS PUBLIQUES	44 050					44 050					
TRANSPORTS DE BIENS & DIVERS	34 734				6 947	27 787					
DEPLACEMENTS, MISSIONS & RECEPTIONS	78 599				62 879	15 720					
FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	62 327				31 164	31 164					
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	193 093					193 093					
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	32 353								32 353		
CHARGES DE PERSONNEL	1 593 762										
SALAIRES ADMINISTRATIF	660 250					660 250					
SALAIRE COMMERCIAL	750 372				750 372						
CONTRIBUTIONS PATRONALES / SALAIRE ADMINISTRATIF	99 535				-	99 535					
CONTRIBUTIONS PATRONALES / SALAIRE COM.MERCIAL	122 521				122 521						
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE ADMINISTRATIF	3 003					3 003					
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE COMMERCIAL	4 023				4 023						
ASSURANCE GROUPE	48 540				24 270	24 270					
CNRS RETRAITE COMPLEMENTAIRE	36 553				10 966	25 587					

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une société anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 de Dinars répartis en 1 400 000 Actions de 5 Dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis.

La société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechange autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers, qui en découlent, sont établis par la société selon le modèle de référence.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de période, ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes, se résument comme suit :

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés, sont les suivants :

DESIGNATION	TAUX
LOGICIELS	33,33 %
CONSTRUCTIONS	5 %
MATERIEL & OUTILLAGE	15 %
A.A.I	10 %
MATERIEL DE TRANSPORT	20 %
EQUIPEMENT DE BUREAU	20 %
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33 %

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des rendements futurs attendus.

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de Leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de Leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la fin de la période, les titres cotés en bourse, sont évalués à la valeur de marché, les plus-values latentes constatées ainsi que les moins-values dégagées, sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Les titres non-côtés sont évalués, à la date de clôture, à leurs justes valeurs correspondant soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leurs valeurs mathématiques. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la « STEQ » sont évalués conformément à la norme NC n°4.

Les articles achetés par la société, sont évalués au coût d'acquisition, à l'exception des articles non mouvementés qui font l'objet d'une provision selon la politique approuvée par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

Ce coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces éléments, la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la « STEQ » est la méthode du coût moyen pondéré.

Conformément à la norme NC n°4, la « STEQ » a procédé au 30 juin 2019 à l'évaluation de la recevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks gelés, des stocks à marge négative et des stocks à rotation

lente. Par contre, les stocks à rotation moyenne ou élevée, ne sont pas provisionnés. Les critères de provisions appliqués, sont approuvés par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées, conformément aux critères approuvés par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006, en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

AGE DES IMPAYES	TAUX
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	

2.6 REGIME FISCAL

La « STEQ » est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%, conformément à l'article 18 de la loi 2013-54 du 30 décembre 2013, relative à la réduction des taux de l'impôt et à l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

2.7 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « STEQ » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères, ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.8 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La présentation des états financiers intermédiaires de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS

Au 30 juin 2019, cette rubrique totalise un montant net de 37 120 454 DT contre 37 274 695 DT au 31 décembre 2018.

En Dinars				
DESIGNATION	NOTE	V.C.N 30.06.2019	V.C.N 31.12.2018	V.C.N 30.06.2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	440 775	452 150	504 127
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	7 491 701	7 669 350	7 877 168
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3	29 187 978	29 153 195	29 623 139
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		37 120 454	37 274 695	38 004 434

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent, au 30 juin 2019, une valeur brute de 524 456 DT contre 522 356 DT au 31 décembre 2018, soit une variation de 2 100 DT.

La provision constatée au niveau de ce poste (-10 000 DT) est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïène –Tunis).

Le détail des variations des immobilisations incorporelles figure au niveau du tableau suivant :

En Dinars							
LIBELLE	VALEURS BRUTES		AMORTISSEMENTS				VCN
	DEBUT	ACQUIS.	VALEUR AU 30.06.19	AMORT. & PROVISION ANTERIEURS	DOTATION	AMORTIS. & PROVISIONS CUMULES	
LOGICIEL	62 356	2 100	64 456	60 206	2 225	62 431	2 025
FONDS DE COMMERCE	460 000	0	460 000	10 000	11 250	21 250	438 750
TOTAL	522 356	2 100	524 456	70 206	13 475	83 681	440 775

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent, au 30 juin 2019, une valeur brute de 12 865 038 DT contre 12 841 649 DT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 23 389 DT.

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations, sont les suivants :

- Agencement et aménagement divers : Augmentation de 6 559 DT ;
- Matériel industriel : Augmentation de 5 650 DT ;
- Matériel de transport : Augmentation de 73 324 DT et diminution 114 847 DT ;
- Equipements de bureaux & matériel informatique : Augmentation de 52 703 DT ;

Le détail des variations enregistrées au niveau des Immobilisations Corporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En Dinars									
LIBELLE	VALEUR BRUTE			VALEUR AU 30/06/2019	AMORTISSEMENTS				VCN
	DEBUT	ACQUIS.	CESSION		AMORTIS. ANTERIEURS	DOTATION	CESSION	AMORTIS. CUMULES	
TERRAIN	1 784 819	0	0	1 784 819	0	0	0	0	1 784 819
BATIMENTS	5 882 565	0	0	5 882 565	2 222 521	147 064	0	2 369 585	3 512 980
AGEN. AMEN. INSTALLATION	1 351 177	6 559	0	1 357 736	776 151	67 087	0	843 238	514 498
MATERIEL INDUSTRIEL	42 752	5 650	0	48 402	29 224	1 744	0	30 968	17 434
MATERIEL DE TRANSPORT	1 515 782	73 324	114 847	1 474 259	1 295 985	77 756	112 327	1 261 414	212 845
EQUIPEMENT DE BUREAU	304 426	1 869	0	306 295	267 462	6 228		273 690	32 605
MATERIEL INFORMATIQUE	608 836	51 825	991	659 670	580 956	14 124	638	594 442	65 228
IMMOBILISATION EN COURS	1 351 292	0	0	1 351 292	0	0	0	0	1 351 292
TOTAL	12 841 649	139 227	115 838	12 865 038	5 172 299	314 003	112 965	5 373 337	7 491 701

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisante, au 30 juin 2019, un montant brut de 31 463 243 DT contre 31 403 460 DT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 59 783 DT se ventile comme suit :

En Dinars				
DESIGNATION	NOTE	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	30 604 638	30 604 638	32 487 454
AVANCE SUR TITRES DE PARTICIPATION		477 503	477 503	0
PRETS AU PERSONNEL		159 399	35 928	42 112
FOND DE GARANTIE UNIFACT		180 815	250 000	100 000
CAUTIONS DOUANIERES ACCORDEES		40 888	35 391	36 537
TOTAL BRUT		31 463 243	31 403 460	32 666 103
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATION	3.1	-2 218 328	-2 218 328	-3 011 027
PROVISION / AVANCE SUR TITRES		-25 000	0	0
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL		-1 100	-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-30 837	-30 837	-30 837
TOTAL PROVISIONS		-2 275 265	-2 250 265	-3 042 964
TOTAL NET		29 187 978	29 153 195	29 623 139

3-1 Titres de participation

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, figurent au niveau du tableau suivant :

TITRES DE PARTICIPATION	SOLDE INITIAL			SOLDE FINAL			PROVISION	VCN
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT		
BTS	100	10	1 000	100	10	1 000	1 000	0
DAR EDDOHEN	500	100	50 000	500	100	50 000	50 000	0
GRANADAHOTEL	625 613	11	7 076 436	625 613	11	7 076 436	0	7 076 436
KOKET	26 957	96	2 592 004	26 957	96	2 592 004	0	2 592 004
MAISON TMIMI	20 833	107	2 241 892	20 833	107	2 241 892	0	2 241 892
JAEGER	14 000	10	140 000	14 000	10	140 000	140 000	0

JNAYNA	5 750	100	575 000	5 750	100	575 000	0	575 000
PALMA	49 843	11	572 273	49 843	11	572 273	455 323	116 950
MERIDIANA	540 254	15	8 141 017	540 254	15	8 141 017	0	8 141 017
STE EXPERT AUTO	179 000	10	1 790 000	179 000	10	1 790 000	764 065	1 025 935
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53	2 666 000	50 060	53	2 666 000	0	2 666 000
STHS	20 250	184	3 720 000	20 250	184	3 720 000	0	3 720 000
TUBETEC	149 798	10	807 940	149 798	10	807 940	807 940	0
DECO	411 900		231 076	411 900		231 076	0	231 076
TOTAL			30 604 638			30 604 638	2 218 328	28 386 310

NOTE AC - ACTIFS COURANTS

Les actifs courants s'élèvent, au 30 juin 2019, à 21 986 771 DT contre 23 058 933 DT au 31 décembre 2018.

Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
STOCKS	4	6 554 930	7 563 233	7 949 449
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	5 122 406	3 320 218	5 500 301
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	5 465 076	7 056 271	6 621 980
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	3 855 365	4 936 565	4 030 977
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	8	988 994	182 646	394 252
TOTAL		21 986 771	23 058 933	24 496 959

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions, de 6 554 930 DT au 30 juin 2019, contre 7 563 233 DT, au 31 décembre 2018, soit une diminution de 1 008 303 DT.

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
STOCKS	7 947 991	8 607 528	9 530 804
PROVISIONS / STOCKS	-1 393 061	-1 044 295	-1 581 355
TOTAL	6 554 930	7 563 233	7 949 449

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La rubrique « Clients et Comptes rattachés », présente au 30 juin 2019, un solde net de provision de 5 122 406 DT contre 3 320 218 DT au 31 décembre 2018 ; soit une augmentation de 1 802 188 DT.

Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
CLIENTS ORDINAIRES (*)	3 384 268	2 178 606	4 225 315
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	731 295	469 041	937 748
CLIENTS DOUTEUX	2 779 823	2 389 214	2 259 091
TOTAL BRUT	6 895 386	5 036 861	7 422 154
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	-1 772 980	-1 716 643	-1 921 853
TOTAL NET	5 122 406	3 320 218	5 500 301

(*) Y compris les valeurs à encaisser (687 845 DT au 30/06/2019 contre 464 987 DT au 31/12/2018).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait compromis entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées, correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 5 465 076 DT au 30 juin 2019, contre 7 056 271 DT, au 31 décembre 2018.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTES	1 009 592	1 508 178	1 038 844
PRETS AU PERSONNEL	9 069	107 861	131 739
ETAT, IMPOTS & TAXES	3 400 962	3 038 106	2 911 091
DEBITEURS DIVERS	1 214 840	2 801 179	2 490 071
COMPTE D'ATTENTE	15 555	15 555	915 965
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	427 162	492 549	407 623
CHEQUES A ENCAISSER/AUTRES OPERATIONS	950	5663	0
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF	-613 054	-912 820	-1 273 353
TOTAL	5 465 076	7 056 271	6 621 980

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

INTITULE	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31/12/2018	SOLDE 30/06/2018
TITRES TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225	6 225
SICAV AL HAFIDH	12	12	1 924
PLACEMENT MERIDIANA	0	128 700	128 700
PLACEMENT BAYA COMPANY	0	635 000	635 000

PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	419 340	419 340	419 340
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916	1 694 916	1 694 916
PLACEMENT MY CAR	0	33 000	0
TITRE DE PLACEMENT NAKCHA	495 353	495 353	495 353
PLACEMENT STE CHIC	0	42 500	45 000
PLACEMENT QNB	3 000 000	3 000 000	3 000 000
PLACEMENT MY CAR	0	877 000	0
PROVISIONS	-1 760 481	-2 395 481	-2 395 481
TOTAL	3 855 365	4 936 565	4 030 977

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités est passé de 394 252 DT, au 31 décembre 2018, à 988 994 DT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 594 742 DT entre les deux périodes. Ces soldes se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
BANQUES	966 301	149 708	373 637
UNIFACTOR	897	0	0
CAISSE	21 796	32 938	20 615
TOTAL	988 994	182 646	394 252

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 30 juin 2019, un montant de 16 335 637 DT contre 16 148 350 DT, au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 187 287 DT.

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	16 153 020	15 116 581	15 115 463
RESULTAT DE L'EXERCICE		182 617	1 031 769	381 466
TOTAL		16 335 637	16 148 350	15 496 929

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
CAPITAL SOCIAL	7 000 000	7 000 000	7 000 000
RESERVES LEGALES	1 000 000	1 000 000	1 000 000
AUTRES RESERVES	3 704 188	3 692 851	3 717 204
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	250 065	245 394	244 276
AVOIRS DES ACTIONNAIRES	-120 869	-109 531	-133 884
RESULTAT REPORTE	4 319 636	3 287 867	3 287 867
TOTAL	16 153 020	15 116 581	15 115 463

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	RESERVE POUR REINV EXONERE	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2018	7 000 000	1 000 000	245 394	2 340 000	1 352 851	-109 531	3 287 867	1 031 769	16 148 350
VARIATION 30/06/2019	0	0	4 671	0	11 337	-11 338	1 031 769	-849 152	187 287
SOLDE AU 30/06/2019	7 000 000	1 000 000	250 065	2 340 000	1 364 188	-120 869	4 319 636	182 617	16 335 637

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 30 juin 2019, un montant de 42 771 588 DT contre 44 185 278 DT, au 31 décembre 2018, soit une diminution de 1 413 690 DT entre les deux périodes.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 30.12.2018	SOLDE 30.06.2018
PASSIFS NON COURANTS	2 806 552	3 191 285	1 425 920
PASSIFS COURANTS	39 965 036	40 993 993	45 578 544
TOTAL	42 771 588	44 185 278	47 004 464

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS

NOTE 10 – EMPRUNTS

Les emprunts à long et moyen terme présentent, au 30 juin 2019, un solde de 2 797 101 DT contre un solde de 3 181 834 DT, au 31 décembre 2018, soit une diminution de 384 733 DT. Au 30 juin 2019, le détail des emprunts en cours, se présente comme suit :

En Dinars

EMPRUNT	ECHEANCE + 1 AN	ECHEANCE -1 AN
HB 264680	0	1 162
AMEN 300 MD	0	17 857
AMEN 360 MD	0	41 311
AMEN 400 MD 2013	36 407	68 662
STB 798 MD	146 300	172 900
AMEN 800 MD	691 455	139 015
AMEN 800 MD v 2	555 228	108 545
BTK 1 717MD	1 290 523	290 903
BT 700 MD	0	59 322
IJARA CITROEN NEMO 27	0	4 071
IJARA CADDY	0	6 458
IJARA 2 IVECO 49	2 261	25 876
HB 359410	10 572	13 013
HB 363250	10 572	13 013
IJARA JUMPER	53 783	11 432
TOTAL	2 797 101	973 540

NOTE PC – PASSIFS COURANTS

Le solde des passifs courants, au 30 juin 2019, s'élève à 39 965 036 DT contre 40 993 993 DT, au 31 décembre 2018, soit une diminution de 1 028 957 DT entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	11	9 482 331	11 119 026	10 388 372
AUTRES PASSIFS COURANTS	12	8 633 667	5 767 352	7 229 870
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	13	20 644 382	22 417 653	25 614 750
CONCOURS BANCAIRES	14	1 204 656	1 689 962	2 345 552
TOTAL		39 965 036	40 993 993	45 578 544

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 9 482 331 DT au 30 juin 2019, contre 11 119 026 DT au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	5 267 516	7 063 354	6 580 209
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EFFETS A PAYER	2 302 806	1 850 169	917 150
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	230 180	202 689	201 456
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES STOCKS SOUS DOUANE	1 646 360	1 984 507	2 652 360
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	35 469	18 307	37 197
TOTAL	9 482 331	11 119 026	10 388 372

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 8 633 667 DT au 30 juin 2019, contre 5 767 352 DT, au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	12-1	245 016	411 923	522 635
ETAT, IMPOTS & TAXES	12-2	809 930	688 459	1 034 767
ASSOCIES, COMPTES COURANTS		21 674	21 674	21 674
CREDITEURS DIVERS	12-3	5 454 065	2 571 675	4 064 244
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300	1 300
PROVISIONS/DIFFERENCE DE CHANGE		446 489	1 045 736	1 175 898
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES		300 000	0	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		499	0	3 938
CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES/CDE		1 354 694	1 026 585	405 414
TOTAL		8 633 667	5 767 352	7 229 870

12-1 Personnel et comptes rattachés

Ce poste se détaille comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	MONTANT	
REMUNERATIONS DUES		4 776
OPPOSITION SUR SALAIRE		316
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER		200 674
PROVISION POUR PRIME		39 250
TOTAL		245 016

12-2 Etat, Impôts et Taxes

Ce poste se détaille comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	MONTANT	
ETAT, RECEVEUR DES FINANCES		725 778
ETAT, RECEVEUR DES REGIES MUNICIPALES		8 820
ETAT, TFP A REGULARISER		74 327
TVA COLLECTEE 19%		1 005
TOTAL		809 930

12-3 Crédoeurs Divers

Ce poste se détaille comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	MONTANT	
CHALLENGE HOLDING		3 172 000
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSION ACTION PALMA		487 949
CHARGES A PAYER		972 191
ORGANISMES SOCIAUX CNSS		180 192
AUTRES, CREDITEURS DIVERS		641 733
TOTAL		5 454 065

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 20 644 382 DT au 30 juin 2019, contre 22 417 653 DT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 1 773 271 DT entre les deux périodes. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

				En Dinars
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30/06/2019	SOLDE 31/12/2018	SOLDE 30.06.2018
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN		973 540	1 052 075	3 522 237
BILLETS DE TRESORERIE	13-1	2 400 000	2 950 000	2 650 000
AUTRES CREDITS CONTRACTES	13-2	465 081	2 508 044	4 591 508
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-3	16 799 645	15 893 102	14 838 399
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		6 116	14 432	12 606
TOTAL		20 644 382	22 417 653	25 614 750

13-1 Billets de trésorerie

Ce poste se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
BILLET DE TRESORERIE AL HIFADH	2 400 000
TOTAL GENERAL	2 400 000

13-2 Autres concours bancaires

Ce poste se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
CREDIT AREM GROUP	124 964
EMPR J AREM 100 000 MD	90 000
EMPRUNT J AREM 1778 700 MD	108 617
EMPRUNT KOKET	131 500
EMPRUNT STEQ EXPRESS	10 000
TOTAL GENERAL	465 081

13-3 Autres concours bancaires

Ce poste se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
ZITOUNA	3 295 844
F D D BIAT	679 394
F D DOUANE BH	197 457
F D DOUANE B. SUD	385 573
FINANCEMENT AB	922 317
FINANCEMENT DEVICES	5 179 414
①	
FINANCEMENT EN DINAR	6 139 646
②	
TOTAL GENERAL	16 799 645

① Ce poste se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
FINANCEMENT AMEN BANK	2 028 666
FINANCEMENT BIAT	879 030
FINANCEMENT QNB	779 359
FINANCEMENT STB	1 492 359
TOTAL	5 179 414

② Ce poste se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
FINANCEMENT QNB	5 161 145
FINANCEMENT ATTIJARI	613 701
FINANCEMENT BH	364 800
TOTAL	6 139 646

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 1 204 656 DT au 30 juin 2019, contre 1 689 962 DT, au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

	En Dinars		
DESIGNATION	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
BIAT	190 086	311 134	291 099
AMEN BANK	0	267 309	590 244
BH CHARGUIA	0	171 778	0
ATTIJARI BANK	163 140	363 587	183 651
QNB	508 514	308 151	456 461
STB	0	56 460	316 302
BTK	0	16 094	208 427
BANQUE ZITOUNA	0	0	77 204
BNA	189 799	195 449	222 164
UIB	153 117	0	0
TOTAL	1 204 656	1 689 962	2 345 552

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié se présente comme suit :

En Dinars				
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 30.06.2018
+REVENUS	R1	20 681 684	40 312 541	22 043 541
- COUT DES VENTES	R3	-16 187 449	-31 758 624	-17 408 983
MARGE BRUTE		4 494 235	8 553 917	4 634 558
- CHARGES D'EXPLOITATION	R3	-3 528 079	-5 897 338	-3 889 172
+PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	132 488	279 515	184 072
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 098 644	2 601 900	929 458
- CHARGES HORS EXPLOITATION	R3	-1 116 012	-8 403 668	-3 603 465
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	R4+R5	249 193	6 595 253	3 635 142
RESULTAT AVANT IMPOT		231 825	1 127 679	961 135
- IMPOT SUR LES BENEFICES	R6	-49 208	-95 910	-579 669
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		182 617	1 031 769	381 466

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent exclusivement les ventes en hors taxes desquelles les ristournes sur ventes ont été déduites.

DESIGNATION	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 027 631	41 151 839	22 120 104
RISTOURNES	-345 947	-839 298	-76 563
TOTAL	20 681 684	40 312 541	22 043 541

NOTE R2 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisant 132 488 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
LOYER D'IMMEUBLE	132 488	143 720	279 515
SUBVENTION D'EXPLOITATION	0	40 352	0
TOTAL	132 488	184 072	279 515

NOTE R3 – CHARGES DE L'EXERCICE

Les charges, enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2019 (hors impôt sur les bénéfices), totalisent un montant de 20 831 540 DT contre un montant de 24 901 620 DT au 30 juin 2018.

Le tableau comparatif des charges, se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars	
	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 30.06.2018
ACHATS CONSOMMES	16 477 726	17 643 390
SERVICES EXTERIEURS	175 058	162 481
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	640 584	578 325
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	32 353	16 617
CHARGES DU PERSONNEL	1 593 763	1 933 519
CHARGES FINANCIERES	1 956 125	2 841 268
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	125 269	132 049
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	330 099	322 945
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 044 254	1 528 186
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-1 248 917	-191 865
TRANSFERT DE CHARGES	-32 075	-65 072
GAINS DE CHANGE	-262 699	-223
TOTAL DES CHARGES	20 831 540	24 901 620

NOTE R4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers, enregistrés au cours du 1^{er} semestre 2019, représentent un montant de 170 818 DT.

NOTE R5 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires représentent 78 375 DT au 30 juin 2019 contre 3 666 272 DT au 31 décembre 2018.

NOTE R6 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La société a constaté l'impôt sur les bénéfices sur la base du minimum d'impôt soit 0,2% du chiffre d'affaires TTC.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 30 juin 2019, la trésorerie nette dégagée par la société « STEQ » a atteint -215 742 DT contre -1 508 246 DT au 31 décembre 2018 ; soit une variation de 1 292 504 DT ainsi ventilée :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars 30/06/2019
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F.EX	3 427 811
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F.IN	4 857 393
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	F.FI	- 6 592 700
TOTAL		1 292 504

F.EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux dégagant un solde 3 427 811 DT au 30 juin 2019, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars 30/06/2019
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	F.EX.1	22 687 683
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F.EX.2	-10 402 006
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F.EX.3	-1 588 078
PAIEMENTS A L'ETAT	F.EX.4	-5 763 137
INTERETS DE GESTION PAYES	F.EX.5	-1 587 569
AUTRES ENCAISSEMENTS	F.EX.6	109 148
AUTRES DECAISSEMENTS	F.EX.7	-28 230
TOTAL		3 427 811

F.EX.1 – ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

Ce poste totalisant 22 687 683 DT au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En Dinars 30/06/2019
ENCAISSEMENT CLIENTS (ESPECE)	2 107 813
ENCAISSEMENT CLIENTS (CHEQUES + EFFETS)	20 579 870
TOTAL	22 687 683

F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalisant -10 402 006 DT au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En Dinars 30/06/2019
ACHATS NON STOCKES	-10 026
SERVICES EXTERIEURS	-15 498
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-292 768
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	-10 083 714
TOTAL	-10 402 006

F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalisant - 1 588 078 DT au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROI DE PRETS AU PERSONNEL	-96 169
ASSURANCES GROUPE	-68 004
REMUNERATIONS DUES	-955 727
CHARGES SOCIALES	-468 178
TOTAL	- 1 588 078

F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalisant -5 763 137 DT, au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
RETENUES A LA SOURCE, TFP, FOPROLOS, DROIT DE TIMBRE ET TCL	-937 450
DROITS DE DOUANE	-4 758 123
AUTRES IMPOTS & TAXES	-67 564
TOTAL	-5 763 137

F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalisant -1 587 569 DT, au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
INTERET SUR EMPRUNTS	-356 574
INTERET SUR BILLET DE TRESORERIE	-135 923
INTERET SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	-1 095 072
TOTAL	-1 587 569

F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalisant 109 148 DT au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
ENCAISSEMENT D&C DIVERS	18 113
ENCAISSEMENTS LOYERS	20 073
AUTRES ENCAISSEMENTS	70 962
TOTAL	109 148

F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste totalisant -28 230 DT au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
FOND DE GARANTIE ET CAUTION	61 583
REMBOURSEMENT D&C DIVERS	-30 941
INTERETS BILLET DE TRESORERIE	-58 872
TOTAL	-28 230

NOTE FI : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégagant un solde 4 857 393 DT au 30 juin 2019, se détaillent comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	NOT E	30/06/201 9
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.1	-20 488
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.2	16 000
AUTRES ENCAISSEMENTS	FI.3	5 406 000
AUTRES DECAISSEMENTS	FI.4	-544 119
TOTAL		4 857 393

NOTE FI.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations, au 30 juin 2019, totalisent un montant de -20 488 DT. Les principaux comptes concernés par ces flux sont les suivants : « Installations générales agencement et aménagements divers ».

NOTE FI.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le montant total figurant dans ce poste, correspond à la vente de matériel de transport.

NOTE FI.3 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste correspondant à l'encaissement des placements reçus des parties liées, se détaillent comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
STE STHS	1 120 000
FLOWRES	450 000
MR MOHAMED WALID AREM	106 000
CHALLENGE HOLDING	3 530 000
DIVIDENDES DECO	200 000
TOTAL	5 406 000

NOTE FI.4 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste correspondant aux décaissements sur placements, se détaillent comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2019
MERIDIANA	-544 119
TOTAL	-544 119

NOTE FF : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégageant un solde -6 592 700 DT au 30 juin 2019, se détaillent comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	NOTE	30/06/2019
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	FF1	19 861 164
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	FF2	-26 853 864
TOTAL		-6 592 700

NOTE FF.1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane, financements en dinars et placement « QNB » (13 361 164 DT) ;
- Les billets de trésorerie émis (6 500 000 DT) ;

NOTE FF.2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours du 1^{er} semestre 2019, concernent :

- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (3 832 641 DT) ;
- Les billets de trésorerie échus et réglés (6 850 000 DT) ;
- Les crédits à court-terme contractés auprès de M.Jamel AREM (500 000 DT) ;
- Le règlement des échéances des crédits auprès des établissements bancaires (478 738 DT) ;
- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement en devises, billets de trésorerie placement « QNB » et « MOUREBHA » (15 192 485 DT) ;

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés, se ventilent ainsi :

I.1- NANTISSEMENTS ET HYPOTHEQUES

Engagement envers la « BIAT » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 350 000 DT.

* En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société « EXPERT AUTO » :

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

Engagements envers l'« AMEN BANK » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 9 800 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 7 060 000 DT.

* En couverture du crédit à moyen-terme (1,9 MDT) :

- Hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).

* En couverture des crédits à moyen-terme de 300 000 DT, 360 000 DT et 400 000 DT

- Hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHAL TEMIMI » sise à la Z.I.Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis.

-Hypothèque de la totalité des parts indivises revenant à la société « STEQ » dans la propriété, constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 1228 m², à distraire du titre foncier N°57562.

* En couverture du crédit à moyen-terme (800 000 DT) :

-Nantissement en premier rang sur la totalité des 5 750 actions de valeur nominale de 100 DT revenant à la société « STEQ » dans le capital de la société « JNAYNA ».

Engagements envers la « STB BANK » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 800 000 DT.

Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 2 000 000 DT.

*En couverture des crédits de gestion d'un montant de 625 000 DT au profit de la société « EXPERT AUTO » :

- hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « MAISON TEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 25 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis et des titres de propriété N° 23223, 23487 et 23486 en date du 06/10/2017.

*En couverture des crédits moyen terme de consolidation au profit de la société « TROIS » :

-Hypothèque en rang utile sur les parts indivises revenant à la « STEQ » dans le titre foncier n°160929 Tunis.

Engagements envers la « BTK » :

* En couverture de crédits de gestion et de crédit à moyen terme :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2000 000 DT.

-Hypothèque inscrite le 02/03/2017 dépôt Tunis Vol 17/2 n°504 sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°160929 Tunis sis à Charguia.

* En caution solidaires hypothécaire en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « BTK »:

-Hypothèque sur le titre « TEMIMI » sur les crédits de consolidations contractés respectivement par « FLOWER », « MY CAR » auprès de la « BTK » pour de montants respectifs de 2 700 000 DT et 1 685 000 DT.

Engagements envers « BANQUE ZITOUNA » :

* En couverture des crédits« MOUREBHA » :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 000 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 4 005 000 DT.

Engagements envers la « BNA » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 550 000 DT.

Engagements envers la « STUSID » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 000 000 DT.

Engagements envers la « QNB » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 000 000 DT.

- Cash Collatéral à hauteur de 3 MD.

Engagements envers la « BT » :

* En couverture de crédit à moyen terme de 700 000 DT :

-Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée« MAHAL TEMIMI » sis à la ZI Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m² objet du titre foncier n° 160929 Tunis.

* En caution solidaires hypothèque en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la BT :

-Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée« MAHAL TEMIMI » sis à la ZI CharguiaI, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m² objet du titre foncier n° 160929 Tunis. En couverture du crédit à moyen terme de 900 000 DT pour le compte des sociétés du groupe : « FLOWER », « EXPRESS ASCENSEUR » et « DECO ».

Engagements envers la « SOCIETE TUNISO-SAUDIENNE D'INTERMEDIATION - TSI » :

* En couverture de l'émission de billets de trésorerie à hauteur de 1 500 000 DT :

- Caution scellée et solidaire de MR JAMEL AREM, MME LAMIA AREM, MR WALID AREM, MR MAHDI AREM ET MELLE BAYA AREM.

- Hypothèque en rang utile sur la totalité du lot de terrain sur lequel une villa bâtie, objet du titre foncier N° 578301 Nabeul.

Engagements donnés lors de la cession de la société « PIMA »

Le fonds de commerce ainsi que le matériel et les équipements de la société nantis au profit des banques, se détaillent comme suit :

- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 13/10/2017, pour un montant de soixante sept mille cinq cent vingt (67 520) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 04/08/2017, pour un montant de cinquante deux mille cinq cent trente (52 530) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 14/07/2017, pour un montant de neuf cent cinquante sept mille neuf cent trente deux (957 932) Dinars

Tunisiens.

- Un nantissement au profit de « QATAR NATIONAL BANK », inscrit en date du 18/04/2017, pour un montant d'un million six cent vingt mille (1 620 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE DE L'HABITAT », inscrit en date du 10/06/2016, pour un montant d'un million six cent mille (1 600 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE », inscrit en date du 18/11/2014, pour un montant de deux cent mille (200 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE », inscrit en date du 17/10/2012, pour un montant d'un million (1 000 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « TUNISIAN QATARI BANK », inscrit en date du 26/04/2012, pour un montant d'un million six cent vingt mille (1 620 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 23/02/2012, pour un montant d'un million deux cent cinquante mille (1 250 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de la « BANQUE DE TUNISIE », inscrit en date du 28/05/2011, pour un montant de neuf cent mille (900 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 25/06/2009, pour un montant de deux millions six cent mille (2 600 000) Dinars.
- Un nantissement au profit de « TUNISIAN QATARI BANK », inscrit en date du 07/04/2008, pour un montant d'un million cinquante mille (1 050 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 20/02/2008, pour un montant d'un million sept cent trente mille (1 730 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 29/10/2007, pour un montant d'un million (1 000 000) Dinars Tunisiens.

Autres engagements donnés par la société « STEQ » au profit de la société « PIMA » :

BANQUE	MONTANT CREDIT	DESCRIPTIF DES GARANTIES
AMEN BANK	700 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » NANTISSEMENT DES 70 000 ACTIONS DE LA SOCIETE « STEQ » PAR MR JAMEL AREM NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES « EXPRESS ASCENSEUR » DETENUES PAR « PIMA »
AMEN BANK	2 120 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » AVAL DE MR JAMEL AREM
AMEN BANK	800 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » NANTISSEMENT DES 70 000 ACTIONS DE LA SOCIETE « STEQ » PAR MR JAMEL AREM NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES REVENANT A LA SOCIETE « PIMA » DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR » AVAL DE MR JAMEL AREM

BTK	850 000	UNE HYPOTHEQUE IMMOBILIERE ACCORDEE PAR LES SOCIETES « FLOWER », « TEMIMI » ET « STEQ » (CAUTIONS DE LA SOCIETE) SUR LA TOTALITE DE LA PROPRIETE OBJET DU TITRE FONCIER N° 160929 TUNIS, SIS A CHARGUIA, AINSI QUE TOUTES LES PROPRIETES QUI Y SONT ET QUI Y SERONT EDIFIEES.
BIAT	150 000	NANTISSEMENT 8275 ACTIONS « GRANADA »
BH	400 230	NANTISSEMENT 33 333 ACTIONS « GRANADA »

I.2- EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS :

Au 30 juin 2019, les effets escomptés non échus s'élèvent à 6 327 158 DT.

I.3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES :

Au 30 juin 2019, les créances professionnelles non échues cédées, s'élèvent à 5 315 432 DT.

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

II.1- CAUTION

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GPACTYS (Caution établie le 11/04/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 13 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GPACTYS (Caution établie le 02/02/2009) ;
- Caution donné par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 060 000 DT et ce, en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK » ;
- La caution solidaire de MR JAMEL AREM etc..., en couverture des crédits de gestion contractés auprès de la « BNA » pour un montant de 1 550 000 DT et l'aval des billets de trésorerie pour un montant de 422 000 DT ;
- Caution donné par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 000 000 DT et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » ;
- Caution donné MR JAMEL AREM à hauteur de 800 000 DT et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « amen bank » le 14/09/2017 ;
- Caution donnés par MR JAMEL AREM et la société « MY CAR » à hauteur de 800 000 DT et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » le 20/07/2018 ;
- Caution donné par la société patrimoine et ce, en couverture d'un crédit de gestion contracté auprès de « QNB » pour un montant de 1 000 000 DT ;

II.2- NANTISSEMENTS

*** Nantissement donné par MRJAMELAREM :**

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accordé MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;

- Nantissement de 200 000 actions « STEQ » accordé par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT ;

II.3- HYPOTHEQUES

*** En couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « AMEN BANK »**

-Hypothèque donnée par la société « FLOWER » de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER » dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia, Rue 8601 n° 8, d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture du crédit à moyen terme de 400 000 DT.

*** En couverture des crédits contractés auprès de la « BNA » :**

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant MR JAMEL AREM, MME LAMIA AREM, MR WALID AREM et MR MEHDI AREM, objet du titre foncier n° 578302 NABEUL, en couverture du crédit à moyen terme de 422 000 DT.

En couverture des Billet de trésorerie contractés auprès de la « TSI »:

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à MR JAMEL AREM, MR WALID AREM et MR MEHDI AREM, MME BAYA AREM et à MME LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 578301 NABEUL.

*** En couverture d'un crédit contracté auprès de la « QNB » :**

-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à la société « PATRIMOINE », objet du titre foncier n° 104183 Tunis.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, et qui font apparaître un total net de bilan de 59 107 225 DT et un résultat bénéficiaire de 182 617 DT et une trésorerie négative de 215 742 DT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Tunisienne d'Équipement « STEQ », comprenant le bilan au 30 juin 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois, se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019, annexés au présent rapport appellent de notre part les réserves suivantes :

- 1) La rubrique « Immobilisations Corporelles » comprend des locaux d'exploitation, sis au 8 RUE 8601 ZI CHARGUIA 1, construits par la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ », pour une valeur nette de 4 824 643 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision avec la société « FLOWER ». En l'absence d'un titre foncier précisant les parts revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.
- 2) En 2013, la société « STEQ » a conclu avec des sociétés filiales et des personnes liées, un protocole de cession des actions de la société « PALMA » au profit des sociétés du groupe « TAWASOL ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016. Toutefois, cet accord n'a pas été concrétisé. En l'absence d'une confirmation des titres et des états financiers de ladite société, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité et la valeur des titres de participation « PALMA » figurant pour une valeur brute de 572 273 DT et une valeur comptable nette de 116 950 DT. En outre, les avances sur acquisition de titres « PALMA » et « TANIT ALGER » totalisant une valeur nette de 452 503 DT, n'ont pas été dénouées. Une provision pour égal montant aurait dû être comptabilisée.
- 3) La société détient une créance (placement et produits à recevoir) sur la société « NAKCHA » pour une valeur globale de 666 696 DT qui a été provisionnée à concurrence de 2 187 DT depuis l'exercice 2015. Cette créance non dénouée, nous paraît compromise. Une provision pour un montant de 664 509 DT aurait dû être constatée.
- 4) La société a été notifiée en date du 31 Aout 2018, des résultats de vérification fiscale approfondie portant sur sa situation fiscale au titre des exercices 2014-2015-2016. Cette vérification a abouti à un redressement en principal et pénalités pour un solde global de 1 153 666 DT et la fixation du report d'IS pour l'année 2016 à 632 469 DT au lieu de 1 740 123 DT figurant aux comptes de la société. La société « STEQ » a fait opposition dans les délais légaux avec une dernière réponse en date du 08 Avril 2019. Jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucune réponse de l'administration fiscale ne nous a été communiquée. Une provision pour un montant de 300 000 DT a été constituée au 30 juin 2019.

Conclusion avec réserve

Sous réserve de l'impact des points (01-04) ci-dessus mentionnés et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » au 30 juin 2019 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 4 octobre 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet Neji FETHI

United Experts in Management & Auditing

Neji FETHI

Hichem KACEM

**SITUATION ANNUELLE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE
BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE « THEEMAR INVESTMENT FUND »
ARRÊTÉE AU 31/12/2018**

**Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018**

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du F.C.P.R Theemar investment Fund, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 27 262 226 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à (4 425) DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons votre attention sur les incertitudes liées à la valorisation au 31.12.2018 des deux titres KANPHARMA et TECHNOFOOD détaillées ci-après :

- Le titre KANPHARMA acquis en 2013, demeure évalué au coût historique au 31.12.2018. Selon le gestionnaire, l'entrée en exploitation est prévue pour 2020 et elle dépend d'une levée des fonds en cours de finalisation. Malgré ce retard d'entrée en exploitation, le gestionnaire du fonds considère que le coût historique constitue la meilleure estimation de la juste valeur de ladite participation à la date de clôture.

- Les titres TECHNOFOOD acquis pour 500 000 DT ont été réévalués au 31.12.2018 à une valeur de 1 510 450 DT enregistrant ainsi une plus-value de 1 010 450 DT. La valorisation de ce titre a été calculée par la moyenne de la valeur de la société estimée selon la méthode de Discount Cash Flows et la méthode des multiples de chiffre d'affaires. Les états financiers de 2018 n'étant pas encore audités, la valorisation comporte des incertitudes liées :
 - Au chiffre d'affaire réalisé qui a été utilisé pour la méthode des multiples
 - A l'atteinte ou non des objectifs prévus dans le business plan pour 2018

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire FCPR Theemar.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers

La direction du gestionnaire United Gulf Financial Services North Africa est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction du gestionnaire.

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Tunis, le 03 Octobre 2019



BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

(exprimé en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2018	31/12/2017
Portefeuille-titres		16 083 696	15 523 752
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	6.1	12 833 696	12 273 752
Titres OPCVM			-
Obligations et valeurs assimilées		3 250 000	3 250 000
Placements monétaires et disponibilités	6.2	5 703 569	3 224 606
Placements monétaires		5 703 541	3 224 578
Disponibilités		28	28
Autres actifs	6.3	5 921 227	38 893
Débiteurs divers		5 921 227	38 893
Autres débiteurs divers		-	-
TOTAL ACTIF		27 708 492	18 787 250
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6.4	164 148	158 707
Autres créditeurs divers	6.5	82 118	71 837
TOTAL PASSIF		246 266	230 544
ACTIF NET			
Capital	6.6	28 384 050	19 474 105
Sommes distribuables		(921 824)	(917 398)
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		(917 399)	(842 327)
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		(4 425)	(75 071)
ACTIF NET		27 462 226	18 556 706
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 708 492	18 787 250

Etat de résultat
Période allant du 01-01-2018 au 31-12-2018

(exprimé en dinars tunisien)

	Note	Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres		543 299	238 715
Dividendes	6.7	543 299	238 715
Revenus des obligations et valeurs assimilés		-	-
Revenus des placements monétaires		171 077	342 290
Revenus des placements monétaires	6.8	171 077	342 290
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		714 376	581 005
Charges de gestion des placements	6.9	(666 761)	(608 739)
REVENU NET DES PLACEMENTS		47 615	(27 734)
Autres charges	6.10	(52 039)	(47 338)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(4 425)	(75 072)
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(4 425)	(75 072)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		559 944	(200 000)
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		2 100 000	-
Frais de négociation		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 655 519	(275 072)

Etat de variation de l'Actif Net
Période allant du 01-01-2018 au 31-12-2018
(exprimé en dinars tunisien)

	Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 655 519	(275 071)
Résultat d'exploitation	(4 425)	(75 071)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	559 944	(200 000)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 100 000	-
Frais de négociation de titres	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	6 250 000	-
Souscriptions		
- Capital	6 250 000	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
Rachats		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 905 519	(275 071)
ACTIF NET		
En début de période	18 556 707	18 831 779
En fin de période	27 462 226	18 556 706
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	2 500	2 500
En fin de période	2 500	2 500
VALEUR LIQUIDATIVE	10 984,890	7 422,683
TAUX DE RENDEMENT	14,31%	-1,46%

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE THEEMAR

« F.C.P.R Theemar Investment Fund » est un fonds commun de placement à risque régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Le fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 13 septembre 2012 sous le N° 44-2012.

Un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 13 novembre 2012, est mis à la disposition du public. Le démarrage des souscriptions a été annoncé pour le 29 novembre 2012.

La première souscription a été réalisée le 03 décembre 2012 et la première libération de fonds a été faite en date du 17 janvier 2013.

La taille du fonds est fixée 50 millions de dinars divisé en 5 000 parts de 10 000 DT chacune. Le fonds a clôturé sa première période de souscription pour un montant global de 23.000.000 DT.

Al Baraka Bank est le dépositaire du fonds et United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) en est le gestionnaire.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

2- ORIENTATION DE LA GESTION DU FONDS

Politique d'investissement du Fonds

Le fonds « Theemar Investment Fund » interviendra au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ordinaires, de certificats d'investissement, de titres participatifs, d'obligations convertibles en actions et de parts sociales et, d'une façon générale, de toutes les autres catégories assimilées à des fonds propres conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Le Fonds «Theemar Investment Fund » pourrait accorder dans la limite de quinze (15) %, d'avances en compte courant pour la durée de l'investissement réalisé dans des sociétés dans lesquelles il détient au moins cinq (5) % du capital.

Portefeuille ciblé

Le Fonds «Theemar Investment Fund » ciblera un portefeuille d'investissements composé à raison de :

- ❖ 80% au moins de ses actifs dans :
 - Des PME non cotées et ce dans les stades de financement suivants :
 - Le capital-risque,
 - Le capital développement,
 - Le capital restructuration,
 - Le pré IPO.
 - Des PME cotées sur le marché alternatif dont l'activité est conforme à la Shariaa et ce, dans la limite de 30% du taux (ratio) d'emploi réglementaire.
- ❖ 20% au plus dans des sociétés cotées sur le marché boursier et/ou dans des produits financiers conformes à la Shariaa.

Taille des investissements

Le ticket de participation du fonds «Theemar Investment Fund » dans chaque société cible sera compris entre cinq cent mille (500 000) dinars et trois million sept cent cinquante mille (3 750 000) dinars avec un ticket moyen de deux million (2 000 000) de dinars.

Tout investissement en dehors de ces seuils sera soumis à l'accord du Comité Consultatif. Par ailleurs, le fonds « TIF » ne peut dépasser le seuil de 15% des actifs nets du Fonds dans une seule participation.

Durée de détention des participations

Les durées prévues pour la détention des interventions (participation dans le capital et/ou financement en quasi-fonds propres) varient d'une à cinq années. Toute détention échéant en dehors de ces seuils sera soumise à l'accord du Comité Consultatif.

Période d'investissement des actifs du Fonds

En conformité avec le décret-loi n° 2011-99 du 21 Octobre 2011 tel que complété par ses textes d'application, le fonds investira 80% de ses actifs dans un délai ne dépassant pas la fin des deux années suivant celle au cours de laquelle a eu lieu la libération des parts.

Stratégie de désinvestissement

Dans le cadre de sa stratégie de désinvestissement, le fonds «Theemar Investment Fund » utilisera tous les scénarios possibles à savoir la sortie sur le marché boursier (alternatif et/ou principal), les sorties industrielles ; le rachat par le management ou le rachat par un ou plusieurs autres fonds d'investissement. A cet effet, des pactes d'actionnaires seront établis entre les actionnaires des entreprises dans lesquelles «Theemar Investment Fund » détiendra une participation et le fonds et qui stipuleront entre autres les modalités de sortie de «Theemar Investment Fund ».

Zone géographique

Les investissements réalisés par le fonds «Theemar Investment Fund » seront effectués dans des sociétés établies et/ou ayant une partie importante de leurs activités en Tunisie.

En ce qui concerne les investissements réalisés dans des sociétés autres que celles visées à l'alinéa précédent, le dossier d'investissement sera soumis à l'accord préalable du Comité Consultatif.

Règles éthiques

Le Fonds «Theemar Investment Fund » veillera au respect des règles éthiques et particulièrement en matière de:

- Secteurs d'activité
- Lutte contre le blanchiment de capitaux.

Secteurs d'activité non retenus

Le fonds «Theemar Investment Fund » n'investira pas dans des secteurs d'activité portant atteinte à l'ordre public notamment les secteurs suivants :

- Production ou activités impliquant toute forme de travail forcé, nocive ou à caractère d'exploitation et toute forme de travail d'enfants
- Production ou commerce de tout produit illégal au regard de la législation
- Production ou commerce d'armes et de munitions
- Production ou commerce de boissons alcoolisées
- Production ou commerce de tabac
- Production, distribution ou commerce de pornographie
- Jeux, paris, casinos et activités équivalentes
- Tout autre secteur dont l'activité est considérée comme illicite ou contraire aux principes de la Shariaa.

Lutte contre le blanchiment de capitaux

Le Gestionnaire devra :

- respecter la législation et la réglementation en vigueur en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux ;
- appliquer des procédures anti-blanchiment de capitaux et de lutte contre le financement du terrorisme conformément aux standards nationaux et internationaux.

En outre, le Gestionnaire déclare et certifie :

- qu'il s'interdit de participer directement ou indirectement et d'une façon quelconque à toute activité ayant pour objet ou effet le blanchiment de capitaux ayant une provenance et/ou une destination criminelle ; et
- qu'il et en général toute personne participant à la gestion et à l'activité de « Theemar Investment Fund » n'ont jamais été impliqués, poursuivis et/ou condamnés pour des faits de blanchiment de capitaux devant une quelconque juridiction à travers le monde.

3- REGIME FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, les fonds communs de placement à risque sont dépourvus de la personnalité morale ; en conséquence, « Theemar Investment Fund » ne dispose pas de la personnalité morale et se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions dans lesquelles « Theemar Investment Fund » a investi ses fonds sont soumis aux dispositions fiscales prévues par la réglementation en vigueur. Cependant les revenus des capitaux mobiliers sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt de 20% de leur montant brut.

4- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1- Prise en compte des éléments de portefeuille titre et des revenus y afférents

Les éléments de portefeuille-titre et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

5.2- Evaluation des éléments du portefeuille titre

Actions admises à la cote

Les titres admis à la cote de la bourse des valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Actions non admises à la cote

Les titres non admis à la cote de la bourse des valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à leur juste valeur. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le gestionnaire « United Gulf Financial Services-North Africa » (UGFS-NA) procède à une estimation de la juste valeur à partir de la valeur de l'entreprise déterminée par différentes méthodes notamment :

- La méthode d'évaluation du prix d'un investissement récent,
- La méthode des multiples de résultats,
- La méthode de l'actif net,
- La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de la société.

5.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

6 - NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 6.1 - Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2018 à 16 083 696 DT et se détaille ainsi :

Société	Secteur d'activité	Nombre de titres détenus	Coût d'acquisition	Base d'évaluation au 31/12/2018	Méthode d'évaluation	Solde au 31/12/2018	Plus ou Moins-Values	% de l'actif net
Actions cotées								
Best Lease	Leasing	1 500 000	3 150 000	1,85	Cours boursier	2 775 000	-375 000	10,10%
City Cars	Automobile	80 125	877 369	11,35	Cours boursier	909 579	32 210	3,31%
Actions non cotées								
KAN PHARMA	Pharmaceutique	200 000	2 000 000	10	Coût historique	2 000 000	0	7,28%
Polyclinique CapBon	Santé	13 330	1 333 000	66,66	Décote de 33%	888 667	-444 333	3,24%
BAS IB JR	Textile	25 000	250 000	10	Coût historique	250 000	0	0,91%
ECOMAT	Industrie	40 000	1 000 000	25	Coût historique	1 000 000	0	3,64%
TECHNOFOOD	Alimentaire	50 000	500 000	30,209	Moyenne DCF/Multiples	1 510 450	1 010 450	5,5%
MS SOLUTION		6 588	3 500 000	531,269	Coût historique	3 500 000	0	12,74%
Total actions			12 610 369			12 833 696	223 327	46,73%
Obligations								
BAS IB JR	Textile	125 000	1 250 000	10		1 250 000	-	4,55%
ECOMAT	Industrie	100 000	1 000 000	10		1 000 000	-	3,64%
TECHNOFOOD	Alimentaire	10 000	1 000 000	100		1 000 000	-	3,64%
Total obligations			3 250 000			3 250 000		11,83%
Total portefeuille titres			15 860 369			16 083 696	223 327	58,57%

Note 6.2 – Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 5 703 569 se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Compte de dépôts participatifs dans les opérations d'investissement Moudharba (Compte Saving) auprès d'AL BARAKA Bank	2 701 239	1 218 019
Compte ISTITHMAR ZITOUNA	0	1 005 178
Compte ISTITHMAR ALWIFAK	3 002 301	1 001 381
Avoirs en banque	28	28
Total	5 703 569	3 224 606

Note 6.3 – Autres actifs :

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2018 à 5 921 227 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Intérêts à recevoir sur compte Istithmar	31 644	38 893
Intérêts à recevoir sur OCA OPALINE	48 499	0
Intérêts à recevoir sur ECOMAT	5 278	0
Créance sur cession VILAVI	5 600 000	0
Dividendes à recevoir MS Solution	235 807	0
Total	5 921 227	38 893

Note 6.4 – Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2018 à 164 148 DT représentant les sommes dues au gestionnaire et au dépositaire au titre leurs rémunérations.

Note 6.5 – Autres créditeurs divers :

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2018 à 82 118 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Comité Charaique	47 533	44 802
Jetons de présence non réglés	6 250	5 000
Créditeurs divers	25 835	19 535
Comité d'investissement	1 250	1 250
Comité consultatif	1 250	1 250
Total	82 118	71 837

Note 6.6 – Capital

Les mouvements intervenus sur le capital au cours de l'exercice se détaillant comme suit :

Capital initial	19 474 106
Montant	19 474 106
Nombre de parts émises	2 500
Nombre de copropriétaires	3
Souscriptions réalisées	6 250 000
Montant (capital appelé)	6 250 000
Montant (capital Souscrit non versé)	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-
Rachats effectués	-
Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-
Autres mouvements	2 659 944
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	559 944
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 100 000
Régularisation des sommes non distribuables	-
Droits de sortie	-
Frais de négociation	-
Capital au 31/12/2018	
Montant	28 384 050
Nombre de parts	2 500
Nombre de copropriétaires	3

Le capital s'élève ainsi au 31/12/2018 à 28 384 050 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Note
Capital souscrit appelé versé	25 000 000	18 750 000	6.6.1
Capital souscrit appelé non versé	0	0	
Plus ou moins-values potentielles sur titres	223 327	-336 617	6.6.2
Plus-values réalisées sur cession de titres	3 171 388	1 071 388	6.6.3
Frais de négociation	-10 665	-10 665	6.6.4
Total	28 384 050	19 474 106	

Note 6.6.1 – Opérations sur le capital

Le capital souscrit appelé au 31/12/2018 s'élève 25 000 000 DT composé des sommes effectivement libérées. Le total des souscriptions effectuées jusqu'à cette date est de 25 000 000 DT divisé en 2 500

parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de 10 000 DT chacune. La liste des souscripteurs et les montants des souscriptions et des libérations sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(En DT)

Investisseur		Souscriptions					
Identification	Siège social	Montant	Date	Partie libérée (en DT)	Date	Partie appelée non versée	Partie non appelée
Islamic Corporation for the Development (ICD)	Arabie Saoudite	10 000 000	03/12/2012	2 500 000	17/01/2013	-	-
				2 500 000	20/11/2013		
				2 500 000	26/04/2016		
				2 500 000	17/12/2018		
Sous Total		10 000 000		10 000 000		-	-
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	Tunisie	10 000 000	02/01/2013	2 500 000	17/01/2013	-	-
				2 500 000	21/11/2013		
				2 500 000	09/06/2016		
				2 500 000	27/12/2018		
Sous Total		10 000 000		10 000 000		-	-
Tunis International Bank (TIB)	Tunisie	3 000 000	28/05/2013	750 000	05/06/2013	-	-
				1 500 000	21/11/2013		
				2 000 000	23/02/2016		
				1 250 000	25/12/2018		
Sous Total		5 000 000		5 000 000		-	-
Total		25 000 000		25 000 000		-	-

Le tableau suivant synthétise les données relatives aux souscriptions, aux libérations et aux investissements :

Total des montants souscrits (a) + (b) + (c)	25 000 000
Total des montants libérés (a)	25 000 000
Total des montants investis	15 860 369
Total des montants non investis	9 139 631
Total des montants appelés non versés (b)	-
Total des montants non appelés (c)	-

Note 6.6.2 – Plus ou moins-values potentielles sur titres

L'évaluation des titres au 31/12/2018 est présentée au niveau du tableau suivant :

Participation	Nombre d'actions	Valeur nominale d'acquisition	Total	Plus ou moins-value nominale	Plus ou moins-value totale	Total
<u>Actions cotées</u>			4 027 369		-342 790	3 684 579
Best Lease	1 500 000	2,1	3 150 000	-0,25	-375 000	2 775 000
City Cars	80 125	10,95	877 369	0,402	32 210	909 579
<u>Actions non cotées</u>			8 583 000		566 117	9 149 117
KAN PHARMA	200 000	10	2 000 000	-	-	2 000 000
Polyclinique CapBon	13 330	100	1 333 000	-33,333	-444 333	888 667
BAS IB JR	25 000	10	250 000	-	-	250 000
ECOMAT	40 000	25	1 000 000	-	-	1 000 000
TECHNOFOOD	50 000	10	500 000	20,209	1 010 450	1 510 450
MS SOLUTION	6 588	531	3 500 000	-	0	3 500 000
<u>Obligations</u>			3 250 000		0	3 250 000
BAS IB JR	125 000	10	1 250 000	-	-	1 250 000
ECOMAT	100 000	10	1 000 000	-	-	1 000 000
TECHNOFOOD	10 000	100	1 000 000	-	-	1 000 000
Total			15 860 369		223 327	16 083 696

Note 6.6.3 – Plus ou moins-values réalisées sur titres

Les plus ou moins-values réalisées sur titres s'élèvent au 31/12/2018 à un montant de 3 171 388 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2018	Solde au 31.12.2017
Plus-value réalisée sur City Cars	1 071 388	1 071 388
Plus-value réalisée sur VILAVI	2 100 000	0
Total	3 171 388	1 071 388

Note 6.6.4 – Frais de négociation

Les frais de négociation s'élèvent à 10 665 DT au 31/12/2018 et se rattachent aux frais de négociation occasionnés par la cession des titres City Cars en 2016.

Note 6.7 – Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève à 302 214 dinars au titre de l'exercice 2018. Ces revenus se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2018	Exercice 2017
Dividendes Best Lease	180 000	165 000
Dividendes City Cars	73 715	73 715
Dividendes MS Solution	235 807	-
Intérêts sur OCA OPALINE	48 499	-
Intérêts sur ECOMAT	5 278	-
Total	543 299	238 715

Note 6.8 – Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 171 077 dinars au titre de l'exercice 2018. Ces revenus se détaillent comme suit :

Désignation	Montant	Montant
	Net 2018 (en DT)	Net 2017 (en DT)
Revenus des placements monétaires (Echus)	70 603	147 613
Revenus des placements monétaires Saving (Potentiels)	18 066	58 487
Revenus des placements monétaires Istithmar (Echus)	50 764	129 632
Revenus des placements monétaires Istithmar (Potentiels)	31 644	6 559
Total	171 077	342 291

Note 6.9 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 666 761 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2018	Exercice 2017
Rémunération du gestionnaire	635 102	585 139
Rémunération du dépositaire	31 659	23 600
Total	666 761	608 739

Note 6.10 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 52 039 dinars au titre de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2018	Exercice 2017
Rémunération Comité Chariaa	17 795	20 799
Jetons de présence	2 500	2 500
Autres charges liées à l'activité des comités	31 651	23 934
Services bancaires et assimilés	3	0
Impôts et taxes	90	105
Total	52 039	47 338

AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus des placements	285,750	232,403
Charges de gestion des placements	-266,705	-243,496
Revenus net des placements	19,046	-11,093
Autres charges	-20,816	-18,935
Résultat d'exploitation (1)	-1,770	-30,029
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	-1,770	-30,029
Variation des plus (ou moins) values potentielles	223,978	-80
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	840	0
Frais de négociation	0	0
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	1063,978	-80
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1062,208	-110,028
Droits de sortie	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	1063,978	-80
Régularisation du résultat non distribuable	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	1063,978	-80
Valeur liquidative	10 984,890	7 422,683
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	3,06%	3,26%
Autres charges/actif net moyen	0,24%	0,25%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-0,02%	-0,40%

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Le règlement intérieur du fonds prévoit que la société de gestion United Gulf Financial Services-North Africa reçoit :

- 2,5% HT des montants souscrits, libérés et investis

Cette rémunération est calculée en considérant la fraction d'un trimestre comme un trimestre entier.

- 1,5% HT des montants souscrits et non investis

Cette rémunération est calculée en considérant la fraction d'un trimestre comme un trimestre entier.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2018 s'élève à 635 102 DT TTC.

Le même règlement intérieur prévoit que la société de gestion perçoit, en outre, une commission de surperformance de 20% de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé par le fonds et le taux annuel capitalisé de 12% facturée et payée à la date de clôture du fonds.

2- Le règlement intérieur du fonds prévoit également que le dépositaire Al BARAKA Bank perçoit une rémunération égale à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds avec un minimum de 20 000 DT HT payable d'avance au début de chaque exercice. Cette rémunération s'élève à 31 659 DT TTC au titre de l'exercice 2018.